rible des Russes. Les survivants durent finalement se retirer.

« Les soldats déclarent que sur dix blessures, huit ont été faites par la baïonnette au corps ou à la figure.»

La prochaine attaque générale

Londres, 26 décembre. — On mande de Tche-Fou au *Daily Télégraph*, le 25 décembre, que les Japonais se préparent à livrer leur prochaine attaque générale contre Port-Arthur à l'occasion de la Noël russe.

Un grand nombre de transports arrivent à Dalny avec des renforts et de l'artillerie.

Londres, 26 décembre. — On confirme de Tokio que samedi soir l'aile droite de l'armée japonaise s'est emparée de plusieurs villages qu'occupaient les Russes sur les hauteurs du côté de la baie du Pigeon.

EN MANDCHOURIE

Télégramme de Kouropatkine

Saint-Pétersbourg, 26 décembre. — *Officiel.* — Télégramme du général Kouropatkine, en date du 25 décembre : Je n'ai reçu aucun rapport signalant des conflagrations entre les armées le 25 décembre ni dans la nuit du 24 au 25.

La gelée atteint —13°.

Des chasseurs envoyés au sud de Tchyantan ont repoussé, le 23 décembre, des grand'gardes japonaises et ont incendié deux villages où se trouvaient de grands dépôts de fourrage, de vivres et de cartouches.

Au Japon

On écrit de Tokio :

« La concorde ne règne pas toujours dans les états-majors japonais. On assure que le général Kodama a été rappelé de Mandchourie pour avoir gifflé le maréchal Oyama.

» Kodama, chef d'état-major général de l'armée de Mandchourie, passe pour le plus capable des généraux japonais; mais la popularité d'Oyama est telle, qu'on n'a pu passer outre à l'algarade que son subordonné s'est permise à son endroit. »

ACTUALITE

UN DÉPART DE FORÇATS

De l'Ile de Ré à l'Ile d'Aix

Dans la nuit lunaire et glaciale qui nous enveloppe, sur une mer très dure, c'est à peine si nous apercevons, au large, la haute silhouette de la citadelle de Saint-Martin-de-Ré. Sa masse noire émerge mal des confins des flots et il nous faut atterrir et gravir en pleine bise la côte abrupte qui conduit au fort pour reconnaître l'affreux lieu de détention. Il va être quatre heures du matin...

Mais déjà les détenus sont prêts. Entourés de gendarmes et gardés par des surveillants qui ne les quittent pas de l'œil, ils forment deux camps: à droite, les condamnés aux travaux forcés, c'est-à-dire ceux qui, là-bas, vont accomplir leur peine ; à gauche, les relégués, bandits de toutes sortes, qui ont purgé en France d'innombrables condamnations et auxquels les tribunaux se sont enfin décidés à appliquer l'appoint accessoire de la relégation. C'est d'ailleurs la catégorie la plus redoutable entre tous les prisonniers. Leur peine réelle est en effet accomplie ; la déportation n'en est qu'une aggravation. Ils le savent. Et comme ils jouissent, sans l'avoir mérité, de quelque tolérance, ils en profitent pour se montrer arrogants, mauvaises têtes et pour, parfois, montrer de la résistance.

Leur tenue diffère un peu. Les forçats sont rasés et ils portent des bonnets carrés ; les relégués conservent leurs moustaches ou leur barbe s'il leur plaît et sont coiffés d'un petit chapeau gris. Ils ont, en outre, droit au vin et au tabac, choses impitoyablement refusées aux condamnés en cours de peine. Ainsi, le législateur s'est montré plus doux à l'égard de malfaiteurs invétérés, endurcis dans le crime qu'envers un condamné dont les travaux forcés punissent parfois la première faute... Car il n'y a pas de distinction entre les derniers. Et que ce soit un assassin féroce qu'on emmène à la Guyane pour y purger sa condamnation ou un homme ayant agi dans un moment d'égarement, jalousie ou vengeance, le régime est le même...

Quatre heures... La lune brille toujours magnifiquement. *Lentement le convoi maudit se met en marche* : les forçats, chaussés de galoches et portant la musette en sautoir, défilent entre des soldats, des gendarmes et des geôliers. Il y en a qui pleurent... D'autres tentent de paraître goguenards, bien que l'heure exceptionnellement matinale à laquelle a lieu l'embarquement ait découragé les curieux. Ainsi que les chiens de bergers serrent un troupeau de moutons, les surveillants, armés, tournent autour du cortège. La moindre tentative de rebellion et dix hommes se précipiteront, dix canons de revolver seront aussitôt braqués. C'est dire que les rares plaisanteries s'étouffent bien vite sur les lèvres déjà blêmies par la peur ou le froid.

On embarque sur deux vapeurs de l'Etat, le *Plongeur* et le *Fourras*, escortés de la canonnière *Lamo*.

Gendarmes et surveillants poussent les forçats qui hésitent. Personne ne murmure. Benet ne bouge pas ; il paraît anéanti ; Chrétien, lui, comme toujours, semble indifférent à ce qui se passe ; Ollé marche le front incliné vers la terre et Guerrier, un assassin féroce, se redresse avec des airs où l'on devine une menace dernière à la société. D'ailleurs, les criminels fameux sont l'objet d'une attention incessante. En moins d'une heure, 346 forçats et 173 relégués sont embarqués, entassés sur le pont des bateaux. On part...

Au bout de deux heures, l'île d'Aix est en vue. La *Loire* est encore enveloppée d'obscurité. C'est un beau bâtiment tout neuf, spécialement construit pour le transport des forçats. Les bateaux l'accostent en pleine mer. Et nous assistons une dernière fois au lamentable défilé de tous ces parias, de tous ces maudits qui, un par un, gravissent l'échelle de coupée. Tous sont abattus, résignés... Toujours en armes et plus sévères que jamais, les surveillants les dirigent vers l'entre-pont. Les forçats entrent en cage.

Par groupes de quarante ou cinquante, les surveillants les poussent dans des enclos grillés avec de solides barres de fer et munis d'énormes cadenas. Devant eux, entre les cages, pendant les quatorze, quinze ou dix-sept jours que durera la traversée, jour et nuit, les gardiens resteront là, revolver au côté, prêts à faire feu au moindre essai de révolte.

Ce n'est pas tout. Des tuyaux très faibles passent au-dessus des cages... Une rebellion se produirait-elle ? De la chambre des machines une formidable pression de vapeur serait envoyée qui les réduirait en miettes et inonderait aussitôt de vapeur brûlante les forçats insurgés. Ils le savent. On les a prévenus. On vient d'aviser aussi les relégués qu'ils auraient désormais à se faire raser et couper les cheveux. Et pas un seul dans cette armée du crime, pas un n'a dit un mot, formulé une réflexion. Tous se rendent compte qu'ils sont à tout jamais brisés, que la force impitoyable les tient en sa puissance et que, s'ils ne se soumettaient pas, il leur en coûterait peut-être la vie. Aussi, personne ne souffle-t-il mot, même quand le représentant du ministre des colonies demande « s'il y a des réclamations »... A sept heures tout était terminé. Les hommes, dans leurs cages, sur des lits de camp, dormaient déjà derrière leurs verrous ; une vingtaine de femmes, lamentables, pleuraient dans l'espace qui leur était réservé, appuyées sur leurs lits...

La *Loire* leva l'ancre et s'éloigna lentement, emportant dans ses flancs les cinq cents bandits des deux sexes que la France rejette et envoie dans les marais de la Guyane.

Et quand son pavillon, répondant au salut de la canonnière qui nous ramenait à Rochefort, nous salua à son tour, ce fut comme un adieu envoyé par tous ces hommes à la France, leur patrie, dont ils se sont fait chasser et qui, malgré tout, jusqu'à la mort, restera leur espoir !

CONFLIT EN PERSPECTIVE

Les intentions du président Castro.—Les dettes envers les puissances européennes

Londres, 26 décembre. — Une dépêche de New-York aux journaux constate que deux journaux américains, le *Sun* et le *World*, donnent des détails complémentaires sur le conflit qui menace d'éclater entre les Etats-Unis et le Venezuela. Il paraît que le président Castro vient tout récemment de faire établir d'importantes fortifications sur le fleuve Orénoque.

Des pièces d'artillerie de siège et de campagne ont été installées dans ces ouvrages qui assurent au Venezuela le contrôle de la navigation du fleuve.

On prétend que le président Castro a fait construire ces fortifications afin de pouvoir résister à l'intervention navale des puissances européennes.

On lui prête, en effet, l'intention de ne pas exécuter les clauses et conditions du jugement du Tribunal de la Haye, condamnant le Venezuela à payer tous ses créanciers européens.

D'après le correspondant du *World*, le gouvernement américain, afin d'empêcher toute intervention européenne, prendrait lui-même l'affaire en mains et forcerait le président Castro à remplir toutes ses obligations.

LA PUBLICITE

Il y a des gens qui disent : « Je ne veux pas faire de publicité ; je n'en a pas besoin. *A bon vin, point d'enseigne.* »

Quelle erreur ! Tout le monde aujourd'hui a besoin de la publicité. Comment voulez-vous que le public sache que vous vendez *du beau, du bon et pas cher*, si vous ne le lui dites pas? Et quel moyen plus sûr de le lui dire que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tout le monde?

FAITS DIVERS

POUR ET CONTRE LA DISTRIBUTION DES PRIX. — Le maire de Villeneuve-Saint-Georges vient d'ouvrir un curieux referendum dans sa commune. Il a décidé de consulter tous les chefs de famille sur le maintien ou la suppression des distributions dans les écoles. Il a fait adresser à chacun d'entre eux, le questionnaire suivant :

« 1° Etes-vous partisan de la suppression des prix qui seraient remplacés par un diplôme?

» 2° Etes-vous partisan d'employer la somme actuellement affectée à cet objet à l'envoi de vingt-cinq enfants pauvres et malades au bord de la mer, en août et septembre? »

Cette mesure a été provoquée par l'initiative d'un conseiller municipal, qui avait proposé de supprimer les distributions de prix et d'employer le crédit afférent à cette dépense à l'organisation d'œuvres de vacances, qui permettraient d'envoyer chaque année, au bord de la mer, un certain nombre d'enfants pauvres.

UN AGENT BLESSÉ D'UN COUP DE REVOLVER. — Paris, 26 décembre. — Un cycliste, M. Paul C..., passait hier, rue Damrémont, lorsqu'il heurta un individu, nommé André Buché, qui sortait d'un bar.

Le cycliste s'excusa, mais Buché ne voulut pas accepter ses excuses et, tandis que M. Paul C..., remonté sur sa machine, allait s'éloigner, il le renversa d'un coup de poing sur le pavé.

Le gardien de la paix, Hippolyte Touselet, témoin de cette scène, voulut s'interposer. André Buché l'injuria, puis appela à l'aide trois de ses camarades avec lesquels il se trouvait.

Les amis de Buché tentèrent de le dégager et l'un d'entre eux, tirant son revolver, fit feu sur le malheureux gardien de la paix, qui s'abattit sur la chaussée.

Un second coup de revolver fut tiré et la balle traversa le képi d'un sapeur-pompier. Néanmoins, ce militaire, aidé de quelques passants, réussit à s'emparer des agresseurs.

L'agent Touselet, dont l'état est grave, a été transporté à l'hôpital Bichat.

Buché et ses amis, nommés Paul Russel, Jacques Buc et Maurice Véron, ont été envoyés au Dépôt.

OFFICIER MORT ACCIDENTELLEMENT A LA CHASSE. — On mande de Laval que le lieutenant Maurice Galand, de la 14° compagnie du 124° régiment de ligne, est mort à Louverne, victime d'un accident de chasse, son fusil étant inopinément parti pendant qu'il sautait une haie.

Ce malheureux officier, qui était veuf depuis huit jours à peine, laisse un enfant âgé de sept mois.

TRIPLE ASSASSINAT. — On écrit de Dijon que le médecin-expert chargé d'examiner les trois cadavres des époux Debadier et de leur bonne, qui ont trouvé la mort dans l'incendie de la ferme du Moulin, à Fontaine-en-Duesmois, conclut à un assassinat qui aurait précédé l'incendie.

La justice estime qu'une dizaine de mille francs ont dû être volés par les malfaiteurs qui sont jusqu'ici absolument inconnus.

DRAME DE MENAGE. — On télégraphie d'Avignon qu'un drame passionnel s'est déroulé la nuit dernière, dans une maison de la rue Ferruce. A la suite d'une dispute, un nommé Alphonse Porcher, quarante-cinq ans, ouvrier mallotier, originaire de Lyon, a frappé d'un violent coup de couteau sa femme, Rose Allemand, vingt-cinq ans, originaire de Mérindol (Drôme). La mort a été instantanée.

Le meurtrier s'est tiré un coup de revolver dans la bouche. Son état est désespéré.

MORT ETRANGE D'UN ALIENE. — Cherbourg, 26 décembre. — Sur la demande du Dr Viel, médecin à l'asile d'aliénés de Pont-l'Abbé-Picauville, le parquet de Valognes s'est transporté dans cet établissement pour faire pratiquer l'autopsie d'un pensionnaire nommé Leandre, âgé de 26 ans, originaire d'Urville, trouvé mort dans son bain.

Le médecin avait ordonné un bain de quatre heures à Léandre, qui donnait des signes d'agitation précurseurs d'une crise. Le sous-chef Bruelz fut chargé de l'opération; mais, ayant à assister à une inhumation, il laissa le malade au bain après avoir ouvert le robinet d'eau chaude pour le remettre à une température normale.

Il avait dit à Léandre : « Vous me préviendrez quand ce sera assez chaud ». Mais le malade ne répondit rien et le sous-chef partit sans s'être assuré qu'il ne venait plus d'eau chaude.

Une demi-heure plus tard, un autre gardien ayant pénétré dans la salle de bains, aperçut Léandre qui paraissait dormir. Il l'appela, mais en vain. Le malheureux avait succombé.

UN HOMME ENRAGE A VOIRON. — Un ouvrier cordonnier, nommé C..., de Voiron, fut mordu, il y a environ dix-huit mois, par un chien enragé, au quartier de Paviot. Avec plusieurs de ses camarades également mordus, ils allèrent à Saint-Geoire, boire le remède ordonné par M. le marquis de Francieu, lequel remède guérit de la rage, à la condition de le bien digérer.

Malheureusement, C... ne le digéra pas complètement, il faut croire, car mardi dernier, il se sentit pris subitement d'un mal étrange. Sa femme fit appeler un docteur qui reconnut les symptômes de la rage. Plusieurs autres docteurs furent mandés et une ordonnance fut rédigée pour guérir le malheureux, dont les effets du terrible mal commençaient à se manifester d'une manière affreuse. Il est mort, hier, dans d'atroces souffrances. Ses camarades mordus à cette époque sont inquiets à juste titre et se demandent avec anxiété si pareil phénomène ne se produira pas sur eux.

UN DEPOT DE LAINES INCENDIE A BUENOS-AYRES. — Buenos-Ayres, 26 décembre. — Un incendie a détruit le grand dépôt de laines Otto Hinsch. On croit que cet incendie est dû à la malveillance. Six arrestations ont été opérées. Les pertes sont très élevées.

NOTES D'ART

M. Legrain vient de faire l'une des trouvailles les plus importantes pour l'histoire de l'Egypte ancienne, qui aient jamais été faites. En restaurant les fondations du temple d'Ammon, à Karnak, il a, en effet, découvert 450 statues, appartenant à tous les âges de l'antiquité égyptienne, jusqu'au temps des Ptolémées.

Anvers. — La ville d'Anvers se propose de fêter, en 1905, tous les êtres qui seront donnés à l'occasion du 75e anniversaire de l'indépendance nationale de la Belgique, le centenaire de Jordaens, au moyen d'une exposition de ses œuvres.

L'exposition sera installée dans les locaux du Musée des Beaux-Arts. Elle se fera dans les mêmes conditions que l'Exposition Van Dyck en 1899, et sera ouverte pendant les mois de juillet, août et septembre.

Ventes par suite de décès de Mme Ridgway. — Boucher François : *Les charmes du printemps.* — *Les Plaisirs de l'été.* — *Les délices de l'automne.* — *Les amusements de l'hiver, 860.000 fr.*

Greuze : *Tête de fillette*, 7.000 fr.

Robert Hubert : *Les monuments de Paris*, 42.000 francs.

Objets d'art : Deux pastiches, chine, famille rose, 26.500 fr. Deux vases, chine, famille verte, 5.800 fr. Total, 647.909 fr.

Collection d'estampes. — D'après Boiley : *La précaution*, 625 fr. Boucher : *Le départ et l'arrivée du courrier*, 220 fr. Callot : Son œuvre, 1.250 fr. Fragonard : *La basoule*, 195 fr. Gogs : *Les taureaux de Bordeaux*, 980 fr. Laurelnec : *La comparaison*, 1.400 francs.

LES JARDINS OUVRIERS

Nous avons rendu compte du Congrès régional des jardins ouvriers qui eut lieu dernièrement à Roubaix, sous la présidence de M. l'abbé Lemire. Nos jardiniers apprendront avec plaisir que l'idée des jardins ouvriers semble devoir entrer dans la période de réalisation dans notre grand port maritime du Nord. A Dunkerque, le docteur Lancry, à la suite d'une conférence sur les jardins ouvriers a reçu de M. Lucien Choquet, une somme de *cinq mille francs* pour aider à promouvoir les jardins ouvriers, le coin de terre, le foyer de famille insaisissable. Comme conséquence de cette initiative, l'Administration du Bureau de bienfaisance adresse au docteur Lancry la lettre ci-après, que nous trouvons dans *Le Corsaire du Nord*, de ce jour :

« Monsieur,

» Comme suite à la conversation que vous avez eue hier avec M. Alfred Dumont, maire de Dunkerque, nous avons l'honneur de vous informer qu'il a été écrit ce jour par la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance à M. le colonel, directeur du génie à Dunkerque, la lettre dont teneur suit :

« 8 décembre 1904.

» Monsieur le colonel,

» Dans sa session de août dernier, le Conseil général » du Nord a émis le vœu :

» Que les Bureaux de Bienfaisance soient invités à » employer pour procurer des jardins à leurs assistés » une part de leurs revenus.

» Et que les terrains militaires des villes fortifiées » soient mis dans la plus large mesure possible à la disposition des établissements publics de bienfaisance » pour y créer des jardins en faveur des familles nécessiteuses.

» C'est pour parvenir à la réalisation de ce projet, qui » a obtenu d'ailleurs la haute approbation de M. le Préfet du Nord, que j'ai l'honneur de me faire auprès » de vous l'interprète du Bureau de Bienfaisance de » Dunkerque en vous priant de vouloir bien m'indiquer, » à titre approximatif, la contenance des terrains militaires que vous seriez disposé, sauf ratification de » l'autorité supérieure, à nous concéder dans le but » mentionné plus haut. Il va de soi qu'il ne s'agirait que » d'une jouissance précaire et subordonnée en outre à » l'observation ponctuelle de tous les règlements sur la » matière. »

» Veuillez agréer, Monsieur le Docteur, l'assurance de notre considération distinguée.

» Pour la Commission :

» *Le Vice-Président*,

» P. TERQUEM. »

MARIAGES ET FIANÇAILLES

—— Nous apprenons les fiançailles de Mlle Henriette Delcroix, fille de M. Fidélis Delcroix, négociant à Douai, et de Mme Delcroix, avec M. Pierre Davaine, fils de M. Davaine, propriétaire à Hendecourt.

NÉCROLOGIE

—— Nous apprenons la mort de M. Fernand Théron, président de la Société hippique d'Arras.

—— On annonce la mort de Mme Félix Labisse, décédée à Douai, dimanche.

—— Lundi, ont eu lieu à Valenciennes, les obsèques de M. Pierre Pesier, directeur d'assurances, décédé dans sa 38e année.

—— Mercredi, ont eu lieu les obsèques de M. Désiré Ducornet, industriel, maire de Poix-du-Nord, officier d'Académie, capitaine en 4e régiment territorial d'infanterie.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du teint. Victor Valeskar

LE MEILLEUR BEURRE

Le meilleur beurre de table et de cuisine est toujours vendu à la Laiterie d'Oostcamp, 13, rue du Bois, 13. Beurre extra depuis 1 fr. 60 le demi kilog. Œufs frais. Fromages fins. Lait stérilisé.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

AU CERCLE DU DAUPHIN

Une réunion générale. — La réorganisation décidée

Qui donc a dit qu'il était mort
Le vieux Dauphin du vieux Roubaix!

disons-nous avec Gustave Nadaud, le bon poète du Cercle de son centenaire. La réunion qui s'y est tenue, lundi soir, nous a prouvé que cette belle société franchement roubaisienne était toujours bien vivante.

Nos lecteurs sont au courant de la crise que vient de traverser le Cercle. Ils apprendront avec plaisir que le *Dauphin*, — ainsi que nous l'avions prédit, — en est sorti victorieux, grâce au dévouement actif et à la ténacité de sa Commission et, surtout, de M. Adolphe Florin, son vice-président.

L'assemblée qui s'est tenue, lundi soir, de six heures et demie à huit heures, et qui a réuni une centaine de sociétaires, a été particulièrement importante, puisqu'on y a décidé la réorganisation du Cercle sur de nouvelles bases. De nouveaux statuts plus en harmonie avec les conditions de la vie moderne, vont donner une nouvelle jeunesse à ce centenaire qui ne demande qu'à vivre le plus longtemps possible. Déjà, le concours de 150 sociétaires est assuré. Une Commission de réorganisation, dont les pouvoirs expireront le 31 mars, a été nommée. Il a été décidé également, dans le but de faire connaître le *Dauphin*, que l'entrée en serait accessible au public, pendant tout le mois de janvier, sans aucun engagement.

Dans ces conditions, nous ne doutons pas que le succès ne vienne couronner les efforts de ceux qui ont assumé la tâche de maintenir notre vieux *Cercle du Dauphin*. Et nous lui adresserons le même souhait que Nadaud, dans sa chanson de bienvenue :

Immortel comme notre ville
Il a pris plus d'un domicile,
Toujours pareil jusqu'à la fin
Notre bon, notre cher Dauphin.
. . . . . .
Qu'il vive, qu'il vive, qu'il vive à jamais
Le vieux Dauphin du vieux Roubaix!

L'état de santé de M. le docteur Auclair. — Les nouvelles que nous recevons de M. le docteur Auclair, blessé dans la catastrophe de la Chapelle, sont un peu plus rassurantes. Les médecins qui soignent notre concitoyen n'ont cependant pas encore pu se prononcer sur son état. Ils craignent toujours que la gangrène n'envahisse la jambe droite, celle-ci demeurant insensible et la circulation du sang n'y étant pas encore rétablie.

FIANÇAILLES. — Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de Mlle Lucie Rasson, fille de M. Rasson-Duchange, l'un des associés de M. Félix Vanoutryve, fabricant, avec M. Paul Delegrange, courtier en sucres, à Valenciennes.

NOS ARTISTES. — Nous apprenons que notre concitoyen, M. Henri Ponchon, élève de l'Ecole Nationale et Spéciale des Beaux-Arts de Paris, vient d'obtenir une 1re seconde médaille, au concours des trois Arts.

UNE DISTRIBUTION DE VETEMENTS ET DE JOUETS. — La Conférence Saint-Pierre, qui a son siège au Cercle de la Concorde, rue Pellart, a fait hier, à 11 heures et demie, sous la présidence de M. Declercq, entouré des membres de la Conférence, sa distribution de vêtements et de jouets aux familles qu'elle patronne.

L'EXPORTATION DES TISSUS DE ROUBAIX. — C'est aujourd'hui mardi, à 8 heures et demie du soir, qu'aura lieu, dans la grande salle de l'Hôtel Ferraille, la réunion générale du Cercle d'études pour le développement du commerce de Roubaix à l'exportation. La Commission provisoire nous prie de faire savoir que les personnes que la

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial

L'AFFAIRE SYVETON

LE DRAME RECONSTITUÉ

Tragique contrefaçon ! — Une scène pénible. — Le sang-froid de Mme Syveton. — L'asphyxie d'un chien. — La « cloche » en papier. — La salle de bain chauffée au gaz

Paris, 27 décembre. — Le *Gaulois* a pu avoir quelques détails sur la scène de la reconstitution du drame :

« L'agent chargé de jouer le rôle de M. Syveton s'allonge sur le Parquet la tête sur les bûches à gaz et recouverte avec un journal déplié.

» — Votre mari était-il dans cette position ? interroge M. Bulot.

» — Je crois que le corps n'était pas si droit, rectifie M. Boucard.

» — M. le juge d'instruction a raison, intervient Mme Syveton avec sang-froid. Quant au journal il formait ballon ou cloche, comme vous voudrez, et il n'était pas aussi avancé sur les épaules. »

Priée par le Procureur général, Mme Syveton s'approche du faux suicidé et dispose le corps et le journal ainsi qu'elle prétend les avoir trouvés.

« Scène pénible que joue Mme Syveton, dit le *Gaulois*, avec un calme froid qui ressemble à du cynisme ! »

Tous les assistants en sont impressionnés. Et, quand elle se redresse, elle s'exclame triomphalement, s'adressant à la ronde : « Voilà comme il était ! » et d'un geste, elle semble ajouter : « Qui oserait me démentir ? »

Naturellement, on n'ouvre pas les ribinets à gaz. On les ouvrira quand un chien de la fourrière aura pris la place de l'inspecteur de la sûreté, ce qui est aussitôt fait. On attache solidement la pauvre bête au-dessus des bûches et on l'enveloppe d'un journal déplié. Un autre chien est laissé dans la pièce, ainsi que des cobayes dans une cage. On bouche la prise d'air à l'aide d'un journal froissé en tampon et alors seulement les robinets sont ouverts.

Tout le monde sort. Vingt minutes après, on constate ceci :

Le chien *attaché* est mort asphyxié, mais dans les mouvements désespérés qu'il a faits pour se dégager, le journal qui le recouvrait a glissé. On ne croit pas qu'il ait formé ballon et que la force du gaz l'ait enlevé. L'autre chien et les cobayes paraissent incommodés, mais ne sont pas morts.

» Les magistrats ont fait également quelques constatations dans la salle de bains nullement chauffée au bois, comme on l'a dit, mais chauffée par le gaz. »

La perquisition chez le docteur Tholmer

Paris, 26 décembre. — Dans la perquisition opérée chez le docteur Tholmer, M. Hamard n'a saisi qu'une lettre émanant d'un chimiste de Mézières, et contenant des remarques sur l'empoisonnement par l'oxyde de carbone.

Le docteur Tholmer, interrogé à ce sujet par M. Boucard, a expliqué que cette lettre est postérieure de plusieurs jours à la mort de M. Syveton.

L'X. du docteur Tholmer. — Série de questions precises et pressantes

Paris, 27 décembre. — Le *Gaulois* de ce matin fait les réflexions suivantes au sujet de l'X... mystérieux dont il est question dans les déclarations du docteur Tholmer au *Matin* et à la *Presse :*

Quel est cet X ? Est-il possible que cet X ait, lui aussi, choisi la veille du procès pour donner à M. Syveton des conseils qui l'auraient déterminé à se tuer? Est-ce cet X que Mme Syveton fut le docile instrument?

Est-ce lui qui se serait chargé d'étayer ces deux accusations plus perfides l'une que l'autre de détournement de mineure, puis de fonds, qu'on se proposait de mettre à la charge de la mémoire de M. Syveton?

Est-ce après l'avoir entendu que Mme Syveton s'arrêtait d'envisager la possibilité, prochaine d'avoir à toucher une forte prime d'assurance et confiait à l'une de ses amies ce regret : « Si les enfants savaient la reconnaissance qu'ils nous doivent! J'ai sacrifié à l'intérêt de ma fille le plus magnifique mariage qu'on pût faire! »

L'X., les assurances, le regret d'un avenir compromis : ne peut-on voir là quelques plausibles explications des conditions dans lesquels le drame est survenu.

On voudra sans nul doute élucider ce point comme il faudra aussi que nous sachions définitivement fixés sur la véritable attitude qu'eut Mme Syveton au lendemain de la mort de son mari.

A-t-elle, comme elle l'a dit dès les premiers jours, affirmé à sa fille qu'elle se consacrerait à la réhabilitation de M. Syveton? Lorsqu'elle a vu pour la première fois M. Syveton père, après le drame, s'est-elle écriée en tombant à genoux : « Quel affreux malheur! Lui si bon! »

A-t-elle vraiment tenu cette attitude aux premiers jours et, si elle en a changé depuis, entassant mensonges sur mensonges, passant du détournement de mineure au détournement de fonds, qui l'a conseillée? Quel X mystérieux, « instrument en des mains plus haut placées », lui a dicté ses déclarations à l'instruction?...

Une déclaration de M. J. Lemaître

Paris, 26 décembre. — Les journaux publieront demain la déclaration suivante de M. Jules Lemaître :

D'après les commentaires que je lis dans les journaux, je vois qu'on se trompe étrangement sur ce que je pense et sur ce que je dis.

Comme président de la *Patrie Française*, je repousse énergiquement les accusations dirigées contre la probité de mon malheureux ami Syveton et j'attends avec tranquillité, que ses accusateurs en fassent la preuve.

LES DÉLATEURS MAÇONNIQUES

Protestation d'un vieux légionnaire

Perpignan, 26 décembre. — On sait que le lieutenant-colonel Brundsaux, du 12e régiment d'infanterie de Perpignan, a été l'objet d'une fiche de la part du commandant Pasquier. A cette occasion, le télégramme suivant a été envoyé à l'*Indépendant de Perpignan :*

Beni-Ounif, 23 décembre. — Un vieux légionnaire, ayant été au feu avec le colonel Brundsaux, crache son mépris au visage de l'auteur de la fiche établie contre cet officier. Puisse ma faible voix, écho de tous les légionnaires, le consoler dans cette douloureuse circonstance. — A. GAUCHEZ, *chef de Fanfare à Beni-Ounif.*

Le dossier Ligneul

Paris, 27 décembre. — Les journaux publient ce matin la suite du dossier Ligneul, maire du Mans.

LE DOSSIER LIGNEUL

Le Mans, artillerie. — *Commandant Maloor*, chef d'état-major de l'artillerie 4e corps : Etale au grand jour ses opinions cléricales et réactionnaires, a été vu suivant le dais le jour de la Fête-Dieu. Ses enfants sont élevés dans les écoles congréganistes.

Le Mans. — *Lieutenant-colonel Bouchon.* — Clérical, caractère hautain, n'est pas républicain et ne partage surtout pas les idées gouvernementales actuelles. — A deux fillettes en bas-âge.

Capitaine Selveger. — Profond clérical, antirépublicain. En vue de sa mise au tableau d'avancement pour le grade de chef d'escadron, toujours recherche et se flatte de l'obtenir l'appui qu'il croit être de grande valeur du général Naquet, son ancien colonel. A une fille qui est élevée dans un ancien pensionnat congréganiste.

Le Mans, 26e d'artillerie. — *Lieutenant-colonel Roulins.* Profondément religieux, pratiquant, est cependant très tolérant, homme d'une réelle droiture, n'est pas républicain ; fait élever ses enfants chez les congréganistes.

Commandant René. — Clérical, nationaliste ; quoique marié, passe pour très amoureux, fréquente facilement les civils et est bon vivant.

Commandant Petit. — Officier insignifiant, va être atteint par la limite d'âge, est clérical et antigouvernemental, parce qu'il croit qu'il est de bon ton d'être ainsi. N'a pas d'enfant.

Commandant Boucher. — A été, dit-on, très intelligent, mais cette faculté a aujourd'hui considérablement perdu de sa vigueur. (Ici une diffamation.) Nationaliste et clérical, mais peu pratiquant.

Commandant Erisman. — Officier d'une intelligence très ordinaire ; a été promu chef d'escadron le 14 juillet dernier et maintenu au 26e régiment d'artillerie sur sa demande et en qualité de major. Est très connu au Mans qu'il habite depuis dix ans. Chef d'une famille d'un cléricalisme outré. Sa femme et ses trois filles sont au mieux avec les Sœurs du couvent Notre-Dame de la Couture, au Mans, qu'elles voient journellement. Des dispositions avaient été prises par cette famille pour recueillir une partie des Sœurs précitées dans le cas où celles-ci auraient été expulsées. Il est regrettable que cet officier obtienne ainsi tout ce qu'il désire.

Capitaine Trégnier, officier d'ordonnance du général commandant l'artillerie. Fort intelligent, nationaliste et d'un cléricalisme assez tiède.

Lieutenant Leclerc, du 31e. Lieutenant Moreigne, du 26e, nationalistes et cléricaux, officiers de valeur ordinaire, suivent régulièrement les offices religieux ; adversaires de la franc-maçonnerie.

Une rectification

Paris, 26 décembre. — M. Rochilini, désigné comme ayant donné des renseignements sur le commandant Méric, du 23e bataillon de chasseurs à pied, stationné à Grasse, écrit au *Gaulois* pour protester contre cette désignation.

« Le triste faussaire, écrit-il, qui a voulu me nuire en m'enrôlant lâchement dans la compagnie des délateurs, a oublié qu'on ne salit pas facilement un honnête homme universellement connu pour son haut patriotisme et son culte de l'armée. »

Le journal l'« Autorité »

Paris, 26 décembre. — L'*Autorité* publiera demain la note suivante :

Nos chers abonnés et lecteurs apprendront avec satisfaction que l'*Autorité* vient d'être cédée à Mme Paul de Cassagnac.

Cette consolante nouvelle, sur laquelle nous reviendrons demain, leur apporte déjà l'assurance de la continuation, par les siens, de l'œuvre de celui qu'ils suivaient avec tant de confiance et d'attachement.

Le voyage d'une fillette de Dunkerque Partie seule pour Alger

Marseille, 26 décembre. — Ce matin, à l'arrivée du rapide de Paris en gare de Marseille, une fillette vêtue de noir, portant à la main une serviette d'écolière et un gros baluchon enveloppé d'une serviette, descendait d'un wagon de troisième classe, et, abordant un homme d'équipe, elle lui dit : Monsieur, où faut-il prendre le bateau pour Alger ?

Surpris de cette question, et voyant l'enfant toute seule, l'employé conduisit la fillette au commissariat spécial de police, où, interrogée avec bienveillance, elle déclara qu'elle arrivait de Dunkerque et se rendait à Alger.

Je me nomme Madeleine Jansen, dit-elle ; j'ai six ans et demi ; j'ai perdu maman il y a quelques mois. Elle est morte dans un petit village des environs de Dunkerque, où nous étions venues passer les vacances auprès de mon grand-père. Mon papa habite Alger, et, comme il n'a pu venir me chercher et que grand-père est trop vieux pour m'accompagner, je suis partie seule en brave petite fillette qui n'a point peur de voyager.

Madeleine Jansen ajouta que son grand'père l'avait mise dans le train, à Dunkerque, l'adressant à Paris, à des amis, chez lesquels l'enfant a passé la journée d'hier, avant de repartir pour Marseille.

A peine arrivée ici, la petite voyageuse, qui n'avait que 40 centimes dans sa poche, voulait repartir pour Alger, mais, avant de lui laisser continuer son voyage, M. Lesbres, commissaire spécial des ports, a fait télégraphier à Alger, pour avertir le père. L'adresse de M. Jansen était, d'ailleurs, écrite sur le paquet que portait la fillette. Madeleine Jansen est désolée du contre-temps qui va l'obliger à séjourner dans notre ville, avec ses quarante centimes.

L'ex-princesse de Saxe

Florence, 26 décembre. — La comtesse de Montignoso, ex-princesse de Saxe, est arrivée ici. Elle s'est rendue à la villa Papinino chez sa tante, la princesse de Birnstein.

Notre ambassadeur en Russie

Saint-Pétersbourg, 26 décembre. — M. Bompard, ambassadeur de France, est rentré aujourd'hui.

L'amélioration de la Constitution en Russie

St-Pétersbourg, 26 décembre. — La publication d'une ordonnance impériale, qui aurait trait à l'amélioration de la Constitution, et qui indiquerait le programme de la politique intérieure du gouvernement russe, est imminente.

L'agitation macédonienne. — Une note du gouverdement bulgare

Sofia, 26 décembre. — Le ministre des affaires étrangères a chargé par une note, les représentants de la Bulgarie à l'étranger, de déclarer aux gouvernements européens que la Bulgarie ne prend aucune responsabilité des conséquences qui peuvent résulter de l'attitude actuelle de la Turquie.

Cette note est motivée par l'opposition persistante aux réformes demandées et la crainte d'une recrudescence énorme de l'agitation bulgaro-macédonienne.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

UN CAMBRIOLAGE A LILLE. — Le nommé Caron, arrêté aujourd'hui pour vol, a avoué s'être rendu coupable, dans la nuit de dimanche à lundi, d'un cambriolage chez Mme Tachon, épicière, rue de Valenciennes, et chez M. Berand, rue de Cambrai.

TUE INVOLONTAIREMENT PAR SON FRERE A EBLINGHEM. — Dans la nuit de dimanche à lundi, les frères René et Emile Cassyne, entendant du bruit et croyant que des voleurs dévalisaient leur chapier, se levèrent et René saisit un fusil et se posa dans la cour, tandis qu'Emile, 19 ans, se rendit dans les étables. Ce dernier paraissant tout-à-coup à la porte, René crut voir sortir un voleur et tira un coup de feu. Son frère, atteint en pleine poitrine, est mort presqu'aussitôt.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE. — M. l'abbé Bogaert, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Godewaersvelde.

APRÈS LA GREVE DES MARINIERS. — A VALENCIENNES. — On sait que le tribunal correctionnel de Valenciennes a acquitté, il y a quelques semaines, trente mariniers poursuivis pour entraves à la liberté du travail pendant la grève.

Toutes les autres affaires du même genre, relatives à cette grève et qui avaient été envoyées, pour instruction au parquet de Valenciennes, viennent d'être classées et n'auront aucune suite.

LE MARCHE D'AFFRETEMEN